

**Compte rendu du conseil d'établissement N° 2/2015**  
**Le 13 juillet 2015**

Dans les installations de l'école française de Santa Cruz, le lundi 13 juillet 2015 à 19h00, a eu lieu le second conseil d'établissement, personnes présentes : la proviseure Mme Sophie Château-Duprat ; la directrice financière, Mme Veronica Aranibar ; le directeur du primaire, Mr Cédric Blanc ; le CPE et coordinateur du secondaire, Mr Elvis Rojas ; les délégués du personnel : Mme Guadalupe Roca, Mme Yanire Rojas, Mr Jonathan Morales et les délégués de parents d'élèves : Mme Claire Lefebvre et Mme Monica Gil.

- Remerciements aux personnes présentes de la part de la proviseure, rappel du règlement du CE et approbation de l'ordre du jour avec une modification (Activités financières point reporté au prochain CE) et du procès verbal de CE du 20/04/2015 à l'unanimité,

Ordre du jour

- I. Homologation.
- II. Projets de voyages scolaires.
- III. Arrivées et départs des membres du personnel
- IV. Calendrier 2016
- V. Convention Alliance Française –École Française de Santa Cruz.
- VI. Questions diverses.

La réunion a eu le déroulement suivant:

- I. Homologation. – L'homologation des classes de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> n'a pas été validée par le ministère; On ne connaît pas les motifs, malgré les appels téléphoniques répétés de Mme Château à l'ambassade.
- II. Projets de voyages Scolaires. – Le voyage à Sucre des classes de CM2 a été annulé, car il n'y avait pas les 100% des élèves confirmés. Mr Blanc indique que les conditions des professeurs des écoles ont fait que le voyage ne se réalise pas. Aussi, Mme Gil a suggéré que les classes de CM2 puissent partir l'année prochaine quand les élèves seraient en 6<sup>ème</sup>. Mr Blanc présente un projet à las Lomas de Arena avec les CM1 afin d'inciter les élèves à participer à des sorties avec nuitées.

Un autre projet de voyage scolaire avec les élèves de 4<sup>ème</sup> pour partir aux États-Unis.

De plus en 2016 pour les élèves de portugais, Mr Rojas va organiser un voyage au Brésil

Mme Lefevre demande pourquoi il y aurait des voyages aux Etats-Unis et au Brésil et non pas en France. Mr Rojas, précise qu'il ya eu un projet de ce type les années précédentes. La possibilité de mettre en place un échange avec un établissement en France sera étudié de nouveau.

Après diverses opinions, le projet de voyage au Brésil est approuvé.

- III. Arrivées et départs.

En MS arrivée de Jocelyne López en remplacement de Diego Iñiguez.

En MS Betina Galle part et est remplacé par Axelle García.

Arrivée d'un professeur de Français et philosophie, Fanette Lafitte.

Le professeur de musique, Joel James part et est remplacé par Pablo Iñiguez

Jaqueline Avila part et sera remplacé par 1 ou 2 professeurs qui seront confirmés après le conseil d'administration.

IV. Calendrier. – la proviseure signale que :

Le calendrier doit respecter les 36 semaines de cours divisées en 5 périodes avec un volume horaire annuel entre 864 heures et 936 pour le primaire (PS au CM2). De plus il y a les restrictions d' AMSUCA pour les formations des professeurs. De même, les vacances d'hier doivent être terminés au plus tard le 1<sup>er</sup>. août, afin de permettre l'arrivée des nouveaux professeurs de France pour qui l'année scolaire s'achève en juillet.

La rentrée scolaire pour l'année 2016 s'effectuera en fin février comme dans la majorité des établissements zone Amérique du Sud qui fonctionne avec un calendrier hémisphère sud.

Nos conditions sont différentes de celle de La Paz, notamment au niveau des conditions climatiques. En fin d'année les élèves sont plus fatigués à cause de la chaleur, il y a plus de bruit dans les classes, spécialement en maternelle et il fait trop chaud pour les activités sportives l'après-midi. De plus, les élèves de terminale auront des vacances avant de partir passer leurs épreuves du Bac, pour s'adapter au climat et à l'altitude dans la ville de La Paz si nécessaire (en 2014 une élève a été malade).

Le calendrier doit être approuvé par le conseil puis présenté au COCAC (Ambassade de France) et inspection (Ministère E.N). Le volume horaire sera de 915 heures pour 183 jours de classes (885 heures en 2014).

Nous reviendrons aux horaires de 8h00 à 13h00 toute la semaine et aurons les 3 semaines de vacances d'hiver au mois de juillet (du 11 au 29/07).

Une personne propose que les parents d'élèves de maternelle puissent récupérer leurs enfants à partir de 12h00. La proviseure indique que ce n'est pas possible car l'horaire réglementaire est le même pour tous de la Ps au CM2.

Le calendrier 2016 est approuvé à l'unanimité.

V. Convention Alliance Française- École Française de Santa Cruz.– Ayant réalisé un accord avec l'Alliance Française, une réduction de 30% pour des élèves désignés par l'école, des parents et des membres du personnel, pour les cours de Français aux enfants. De plus, il est prévu de réaliser de futurs projets avec cette institution.

VI. Questions diverses. – Mme Gil demande si la cafétéria ouvrira à nouveau. Il lui a été communiqué, qu'à partir du 10 août le restaurant La Palette prendra en charge celle-ci ; en servant le goûter et le déjeuner le lundi, mardi, jeudi et vendredi ; de la même façon, à partir de septembre, on pourra réserver pour tout le mois en attribuant des tickets pour récupérer son repas. Les menus sont publiés sur le site.

Conformément à un engagement de l'année 2014, la proviseure rappelle qu'il n'y aura pas de vente de bonbons, sodas et que la nourriture saine reste la priorité.

Mme Rojas est sortie à 20h57, mais elle est revenue

Mr Rojas s'est retiré pour des raisons de santé à 21h00.

Tous les sujets ayant été traités, Mme Château a mis fin à la réunion à 21h09